n° 5 – mai 2010

la lettre de SOISY POUR TOUS !

Abstention : à qui la faute ?

La nette victoire de la gauche rassemblée aux élections régionales en Ile-de-France et partout dans le pays réjouit naturellement toute l'équipe de Soisy pour Tous. Face à la brutalité des attaques du gouvernement de Nicolas Sarkozy contre toutes les protections sociales, c'est rassurant d'avoir des collectivités locales intermédiaires qui s'efforcent de « limiter les dégâts ». Car ce n'est pas sur les élus locaux de droite qu'il faut compter pour cela. Alors que tous se lamentent sur l'abstention de plus en plus forte, ils ne modifient pas leur comportement pour autant : à peine élu, le chef de file de la liste UMP du Val-d'Oise, Axel Poniatowski, donnait sa démission de conseiller régional pour cause de cumul non compatible avec ses mandats de maire et de député. Pourquoi donc s'est-il présenté si c'était pour démissionner aussitôt ? Pour répondre à une demande du président de la République, déclare-t-il… Et c'est bien là le drame : tant que nos politiciens professionnels préféreront jouer les courtisans auprès du Prince et étaleront ainsi leur mépris des citoyens, il ne faudra pas s'étonner que les citoyens leur renvoient ce mépris à la figure en s'abstenant massivement. Pas de risque avec l'équipe de Soisy pour Tous : nos cinq élus sont totalement bénévoles et uniquement préoccupés par le mieux-vivre à Soisy.

Le maire de Soisy élève des barrières et en est fier !

Alors que la mixité sociale doit être l'un des objectifs prioritaires de la politique du logement[1], le maire décide d'une subvention pour l'édification de barrières autour des résidences avoisinant le quartier des Noëls et le quartier du Noyer-Crapaud.

En effet, le maire de Soisy a fait voter lors du conseil municipal du 25 mars une aide *« aux travaux de résidentialisation et de sécurisation des copropriétés situées à proximité des quartiers en périmètre Politique de la ville »*. Cette aide financière qui permet la construction de barrières, de clôtures, de grilles et de portails électriques vise à séparer et protéger les copropriétés plus ou moins proches des Noëls et du Noyer-Crapaud.

Ces clôtures isolent les habitants de ces deux quartiers qui se retrouvent stigmatisés et associés à la délinquance urbaine. Elles accroissent un peu plus le communautarisme et le repli sur soi contraire à toute cohésion sociale.

Injuste et inefficace

Ce qui est dommage c'est qu'en plus d'ajouter à la division sociale une division spatiale (en aggravant les inégalités entre les résidences « bourgeoises » et les quartiers dits populaires), les grilles ne permettent en rien de régler le problème de fond qui est celui de la tranquillité et de la sécurité de tous les Soiséens.

Depuis 2008 plus de 40.000 euros ont été dépensés pour effectuer des travaux de « cloisonnement ». Le nombre d'actes d'incivilité n'a pas baissé pour autant. En effet, l'expérience montre que les malfaisants un minimum tenaces arrivent très facilement à surmonter de telles barrières, clôtures ou grilles.

Contrairement à la position du maire, nous pensons que la prévention ne passe pas par la construction de barricades mais plutôt par l'éducation (*« ouvrez une école, vous fermerez une prison »* disait Victor Hugo). Cette participation financière de la ville pourrait être investie auprès des associations culturelles ou citoyennes afin d'éduquer aux actes civiques.

A l'origine, les villes étaient construites pour se rassembler, s'entraider et se protéger par le nombre. Aujourd'hui à Soisy les murs ne sont plus autour de la ville mais ils la parcourent dans tous les sens.

1. La mixité sociale est intégrée dans le droit par la loi d'orientation pour la ville du 13 juillet 1991. Elle est l'objectif principal de l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine).

En mai, fais ce qu'il te plaît !

… mais pas à Soisy, surtout si tu veux vendre du muguet le 1er mai, car la police municipale avait eu ordre de faire respecter un arrêté municipal restrictif. Pourtant, *« en mai, fais ce qu'il te plaît »*, c'était le titre de l'édito du maire dans le dernier *Soisy Infos*. S'il y avait besoin d'un exemple supplémentaire de la distance entre le discours et la réalité…

Coquin de tirage au sort

Est-ce que vous jouez au loto ? Pourtant 100 % des gagnants ont tenté leur chance ! Les autres se disent qu'ils ont une chance sur *x* millions et ne la tentent pas… C'est exactement ce qui se passe avec les séjours que la mairie propose mais dont le nombre de places est limité. Pourquoi postuler ? Pour éveiller chez l'enfant le désir et lui dire qu'il n'a pas été choisi ? Par le sort ?

Pour Soisy pour Tous, cette pratique pose question. Mettons donc des moyens financiers dans les séjours que nous proposons aux enfants, profitons en pour établir de vraies politiques d'éducation citoyenne ! Proposons plus de séjours, avec des offres diversifiées, et que l'éligibilité à l'accès aux séjours se fasse sur d'autres critères : un certain nombre d'enfants par quartier afin qu'ils se rencontrent ; une mixité sociale avec attention particulière aux revenus des parents et une aide appropriée, un quota prévu pour les enfants souffrant de handicap pour éveiller la connaissance et l'entraide entre eux, etc.

Offrons leur autre chose que le Soisy Show avec tirage au sort ! Tout est à faire pour que nos mômes vivent leur ville dans la gaieté et la civilité. Soisy en a les moyens…Un investissement rendu au centuple par une qualité de vie où chacun a sa place et où tous se côtoient avec plaisir et respect. Cela ne sera plus le slogan publicitaire dont la mairie nous rebat les oreilles mais la réalité ! Vécue par tous…

Comme un arbre dans la ville

Des vergers municipaux existent en Ile-de-France, comme à Longjumeau et Chambourcy. A Soisy, de nombreux espaces pourraient être consacrés à cet usage : le chemin sur l'ancienne emprise du Refoulons entre la rue Jean-Mermoz et la rue de la Fosse-aux-Moines puis rue des Molléons ; du côté du parking du champ de courses ; tous les espaces plus ou moins délaissés à cause du projet de BIP rue des Fanaudes devant le poste de transformation EDF et à l'angle avec la rue Jean-Mermoz ; l'entrée de l'avenue Ronsard ; sans oublier les cours des écoles.

N'oublions pas que notre région a été une région fruitière avec des variétés comme la figue blanche d'Argenteuil ou les cerises de Montmorency.

Bien entendu les plantations fruitières en milieu urbain posent plusieurs problèmes : entretien, récolte, nécessité de trouver un débouché pour la production. Mais, à l'heure où il faut redévelopper l'agriculture de proximité, n'y a-t-il pas là un moyen de faire un formidable travail pédagogique avec les écoles et de mieux utiliser certains espaces libres de la commune ?

Adieu nos sentes, on vous aimait bien…

Que reste-t-il des sentes du Clos-Giffier? un souvenir… Les sentes faisaient partie du domaine privé de la commune et ont été systématiquement aliénées et vendues à l'aménageur Foncier Conseil malgré les pétitions et autres actions.

En 2005, le discours était : *« Les sentes vont créer du désordre et constituer une gêne pour les riverains. »* En 2010, le discours est le suivant : *« En son temps, Monsieur le Maire a sollicité toutes les bonnes volontés pour faire vivre l'association le chêne Rouvre lorsque celle-ci périclitait. La poursuite de l'activité de l'association aurait permis un entretien et une sauvegarde des sentes à Soisy, or personne à l'époque n'a manifesté cet intérêt. »*

Changement de discours à la Mairie

Voici comment Monsieur le Maire refait l'histoire. S'il n'y a plus de sentes à Soisy c'est parce qu'on n'a pas trouvé d'association pour les entretenir. Association qui bien sûr lui aurait été automatiquement redevable par la subvention qui lui aurait été accordée.

Pourtant bien des propositions ont été faites en 2005 pour maintenir le lien social entre les quartiers des Sources, du Clos-Giffier et du bois des Aulnes. Les sentes auraient pu être transformées en parcours de santé. Elles auraient dû constituer un réseau cohérent avec les autres sentes en particulier celles d'Andilly ou de Montmorency et être intégrées comme extension du sentier des lisières de la forêt de Montmorency.

Une commune qui ne sait pas entretenir son patrimoine de circulations douces ne mérite pas les 4 macarons dont se targue périodiquement Monsieur le Maire.

François Delcombre, Anne Mokry,
Frank Morot-Sir, Laura Bérot, Jean-Claude Gauvin,
conseillers municipaux représentant Soisy pour Tous

contact : 3 rue des Chasseurs 95230 Soisy
http://www.soisypourtous.fr/